



Permanence spéciale "Déclaration fiscale des revenus"

TAGEBUCH

VERFAHREN

Du Montag, 12. Mai 2025 au Montag, 19. Mai 2025

Permanence spéciale "Déclaration fiscale des revenus"

DÉCLARATION DES REVENUS

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS

Contactez l'accueil de la mairie

au 01 34 58 50 00

Jean-Pierre Conrié

adjoint au maire chargé
des Finances



Pour prendre rendez-vous lors d'une permanence, contactez l'accueil de la mairie au 01 34 58 50 00.